

**AVIS D'ATTRIBUTION
CONTRAT D'OCCUPATION D'UN TERRAIN
N°6989**

Le Port autonome de Strasbourg et la société BUCHHOLZ TERRASSEMENT TRANSPORT, société à responsabilité limitée au capital de 30 000,00 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Saverne sous le n° B 504 443 615 et dont le siège social est situé 4 rue de la Colonne à 67210 Obernai, ont conclu le 15/03/2026 un avenant au contrat d'occupation rép. n° 6839 portant, de 2 500 m² à 6 130 m², la surface de terrain amodiée à la société BUCHHOLZ TERRASSEMENT TRANSPORT 12b rue de Rouen à Strasbourg en vue du stockage de matériaux inertes.

La mise à disposition de cette emprise complémentaire a fait l'objet d'une procédure de publicité foncière, sous la forme d'une publication sur le site internet du Port autonome depuis le 23 août 2024 qui ne s'est traduite par aucune manifestation d'intérêt concurrente à celle de la société BUCHHOLZ TERRASSEMENT TRANSPORT, conformément à l'article L. 2122-1-4 du code général de la propriété des personnes publiques dont l'application est étendue au domaine privé par résolution du Conseil d'administration

Pour toute demande de renseignement complémentaire :
Direction de la Valorisation
Tél : 03.88.21.78.01
e-mail : accueildvd@strasbourg.port.fr

Voies et délais de recours : recours contentieux devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis.